

Les Nouvelles des Sablons

Communauté de Communes des Sablons - SMAS - SMEPS

53

Automne
2023

ISSN 2724-9034

Amblainville
Andeville
Borneil
Chavençon
Corbeil-Cerf
Escles
Hénonville
Ivry-le-Temple
Laboissière-en-Thelle
La Dreime
Les Hauts Talican
Lormaison
Montchevreuil
Méru
Saint-Crépin-ibouvillers
Monts
Neuville-Bosc
Pouilly
Vaidampierre
Villeneuve-les-Sablons
Amblainville
Andeville
Borneil
Chavençon
Corbeil-Cerf
Escles
Hénonville
Ivry-le-Temple
Laboissière-en-Thelle
La Dreime
Les Hauts Talican
Lormaison
Montchevreuil
Méru
Saint-Crépin-ibouvillers
Monts
Neuville-Bosc
Pouilly
Vaidampierre
Villeneuve-les-Sablons
Amblainville
Andeville
Borneil
Chavençon
Corbeil-Cerf
Escles
Hénonville
Ivry-le-Temple
Laboissière-en-Thelle
La Dreime
Les Hauts Talican
Lormaison
Montchevreuil



Les enjeux de l'eau
une priorité pour les Sablons

La pluie a ses bons côtés



La subvention de la CCS pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie est toujours disponible! Jusqu'à 80 % du montant TTC subventionnable, plafonné à **200 €** pour un récupérateur d'une contenance minimale de 500 litres (*40 demandes restantes pour l'année 2023*).

Pour bénéficier de la subvention :

- Achetez votre récupérateur d'eau

- Rendez-vous sur le site internet de la CCS : cc-sablons.com



- Suivez la marche à suivre indiquée dans le formulaire de demande de subvention.



Pour un raccordement simplifié à la fibre

Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit vous permet désormais de faire votre demande de raccordement rapidement, en quelques clics sur oisethd-nouvelleprise.fr

Votre demande est ensuite soumise à une étude ingénierie d'un délai de 5 mois. Une fois validée, vous n'avez plus qu'à vous rapprocher d'un opé-

rateur pour souscrire un abonnement et réaliser votre raccordement final.



Sommaire

ACTUALITÉS.....	2
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE ..	3
MOBILITÉ	
Klaxit, Sablons Bus	4
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
ZA Reine Blanche, Sablons	8
SMAS Méru, Monneville, Ivry-le Temple	10
SMEPS	
.....	11
EAUX PLUVIALES	
Schéma directeur	12
SONDAGE	
Biodéchets.....	14
AIDES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE	
Hauts-de-France	
Pass Rénovation	15
PISCINE AQUOISE	
Nouvelles activités	16
FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON	17
MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE	
Nouveau site internet, Le musée de l'éventail de Paris déménagement	18
SCHÉMA CULTUREL DES SABLONS	19
OFFICE DE TOURISME	20

Les Nouvelles des Sablons N°53

ISSN 2724-9034

Automne 2023

Rédaction - Maquette

Photographies - Infographie

Communauté de Communes des Sablons

2, rue de Méru

60175 Villeneuve-les-Sablons

www.cc-sablons.fr

Tél.: 03 44 22 01 60

Imprimé à 17500 exemplaires par l'imprimerie IRG - à Amiens



Madame, Monsieur,
Très chers habitants des Sablons,

Depuis plusieurs mois, notre territoire est placé par les services de l'Etat en alerte renforcée face au risque de sécheresse. La préservation de la ressource en eau doit donc, plus que jamais, être au cœur de nos préoccupations. Il s'agit de mener une politique globale qui passe par une meilleure gestion des eaux pluviales, par un meilleur traitement des eaux usées et par la protection de la qualité de notre eau potable et une amélioration des conditions de sa distribution afin d'éviter son gaspillage.

S'agissant des eaux pluviales, comme vous le savez, notre intercommunalité a mis en place depuis le début de l'année une aide pour l'achat de récupérateurs d'eau. Notre action ne se limite pas à cette seule aide. En effet, le schéma directeur et zonage des eaux pluviales vient d'être définitivement adopté après son passage en enquête publique. L'un des objectifs de ce document est de limiter le ruissellement qui implique des risques d'inondations, de coulées de boue et qui ne permet pas aux nappes phréatiques de se recharger, l'eau terminant son cheminement dans des cours d'eau.

Ce schéma, fruit d'un travail collaboratif de plus de 4 ans, va donc nous permettre de mieux garantir la sécurité des biens et des personnes.

S'agissant de l'assainissement et de l'eau potable, je tiens particulièrement à saluer le travail du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons et du Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons présidés par Alain LETELLIER. Ces deux syndicats mènent chacun dans leur domaine d'importants travaux de réhabilitation ou création de réseaux et d'amélioration des infrastructures de traitement des eaux.

Plusieurs millions d'euros sont investis chaque année par ces syndicats pour protéger le milieu naturel et produire et distribuer une eau potable de bonne qualité.

En matière environnementale, notre action se décline également dans les domaines de la mobilité et de la rénovation énergétique notamment. En ces périodes d'inflation, notre intercommunalité se tient à vos côtés pour vous apporter des solutions plus économiques à l'image des aides au covoiturage et du financement partiel du Hauts-de-France Pass rénovation.

Vous l'aurez compris, avec l'ensemble des élus communautaires, nous souhaitons faire des Sablons un territoire résilient à votre écoute et à vos côtés. Soyez assurés qu'en cette rentrée 2023, nous poursuivrons avec vigueur nos actions pour rendre votre quotidien le plus agréable possible.

Votre Présidente
Nathalie RAVIER

Klaxit, l'appli qui covoiture cartonne

Déjà plus de 2 375 utilisateurs sur le territoire des Sablons et 16 000 trajets réalisés, c'est 50 000 kg de CO₂ économisés ! Et vous ? Quand rejoindrez-vous le mouvement ?

klaxit
par BlaBlaCar

Les Sablons vous paient vos covoiturages quotidiens

Conducteurs
Bonus Covoit' de 100€

Passagers
Tous vos trajets offerts

Un service proposé par SABLONS

Covoiturez avec Klaxit & rentabilisez vos trajets

1. Téléchargez Klaxit, l'appli de covoiturage

App Store | Google Play

2. Inscrivez-vous et renseignez votre profil

Conducteurs :

Recevez 100€ de bonus
En vous mettant au covoit'

Passagers :

Vos trajets sont offerts
qu'il importe la distance parcourue.

3. Covoiturez en toute simplicité

Avec vos connaissances

Avec des covoitureurs Klaxit

EXEMPLE

Saint-Crépin -Ibouvillers ↔ Cergy -Pontoise

Conducteur : +3€
Passager : gratuit

Une question ? Ecrivez à support@klaxit.com

Voir modalités sur l'application Klaxit.
Ne pas jeter sur la voie publique.

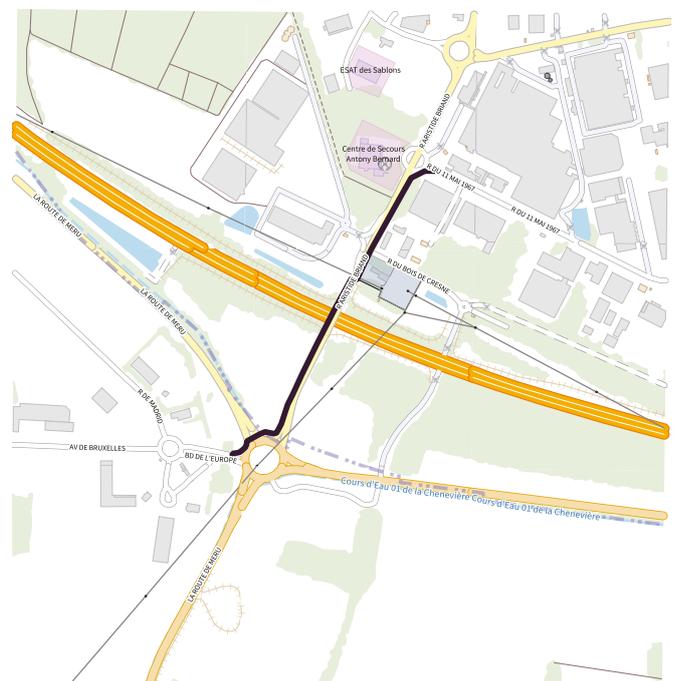
Le plan de mobilité simplifié en action

La Communauté de Communes des Sablons poursuit le déploiement des voies de circulation douce inscrites dans son plan de mobilité simplifié.

Les travaux de réalisation du cheminement reliant Méru, depuis le giratoire des pompiers (angle rue Aristide Briand/rue du 11 mai 1967) à la zone d'activités les Vallées, le long de la RD927, vont être effectués d'ici la fin de l'année 2023. La voie créée sera d'une longueur de 600 mètres pour une largeur de 2 mètres.

Point infos :

Réalisation: d'ici la fin d'année 2023
 Entreprise de travaux: Médinger et Fils
 Maître d'œuvre: Bureau d'études EVIA
 Coût prévisionnel: 225 000 € TTC



Les Sablons bus en quelques mots

Les lignes continues

Les bus circulent du lundi au vendredi sur une plage horaires comprise entre 6h00 à 20h30 selon les lignes.

Les lignes **A** et **B** circulent uniquement pendant la période scolaire.

Les lignes **C**, **D** et **E** circulent tout l'année.

Pour visualiser les arrêts des lignes A, B, C et D voir page 6.

Transport à la Demande (TAD)

Les transports à la demande circulent du lundi au samedi

Achat de billets sur l'application **mTicket**, en agence ou auprès du conducteur selon les cas (confère tarifs)

Réservation de trajet obligatoire au **0 970 150 150**

De 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 8h00 à 13h00 le samedi
 - avant 17h30 pour le lendemain
 - entre 8h00 et 12h00 le samedi pour le lundi

Horaires TAD :

Dans Méru et Amblainville : de 4h30 à 7h00, de 9h30 à 11h30, de 14h30 à 17h00, de 19h00 à 21h30 en période scolaire.

Pendant les vacances scolaires : de 4h30 à 21h30.

Vers|Depuis Méru et Amblainville : toute l'année du lundi au samedi de 6h00 à 20h00.

Pour visualiser les arrêts TAD voir page 7.



Mobilité sans contact

Avec l'application **mTicket Oise**, achetez et validez votre titre avec votre mobile.

Vous pouvez recharger votre Pass sur **oise-mobilité.fr**

TARIFS

TAD vers Méru et ligne **E**

Aller	2,00€ ⁽¹⁾
Aller / Retour	4,00€ ⁽¹⁾
Abonnement hebdomadaire (Demi tarif pour les étudiants ⁽³⁾)	10,00€ ⁽²⁾
Abonnement mensuel (Demi tarif pour les étudiant ⁽³⁾)	30,00€ ⁽²⁾
Seniors ⁽³⁾ et Scolaires ⁽⁴⁾	Gratuit

TAD dans Méru et lignes **A B C D**

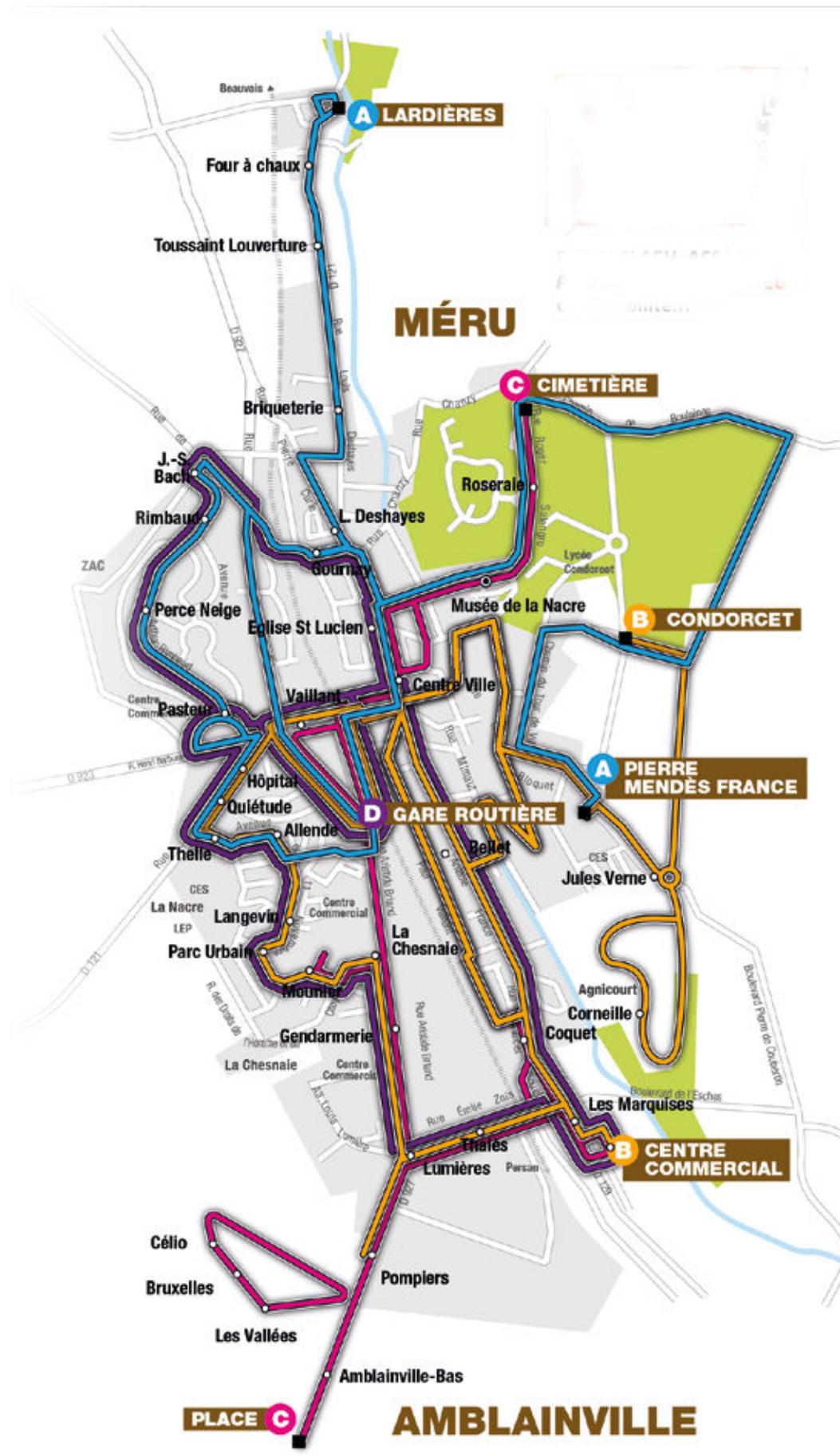
- Tickets à l'unité **0,70€⁽¹⁾**
- Abonnement mensuel **10,00€⁽²⁾**
- Abonnement mensuel étudiant **5,00€⁽⁵⁾**
- Carnet de 10 tickets **5,00€⁽²⁾**
- Gratuit pour les seniors ⁽³⁾ et les scolaires ⁽⁴⁾

(1) En vente auprès des conducteurs et avec l'appli mticket. (2) À charger sur votre carte Pass Oise Mobilité. En vente auprès des conducteurs et sur la e-boutique de Oise Mobilité. (3) 62 ans et plus. (4) Uniquement pour les transports scolaires dans Méru en ligne régulière (l'abonnement scolaire ne donne pas droit à la gratuité dans les transports à la demande dans Méru) et pour le TAD vers Méru et la ligne E en correspondance avec les lignes routières et ferroviaires régionales à destination du collège ou lycée (hors enseignement supérieur) extérieur au territoire des Sablons. Cette gratuité ne s'applique que sur les trajets à destination ou en provenance de l'établissement scolaire de l'enfant. (5) Infos sur oise-mobilité.fr

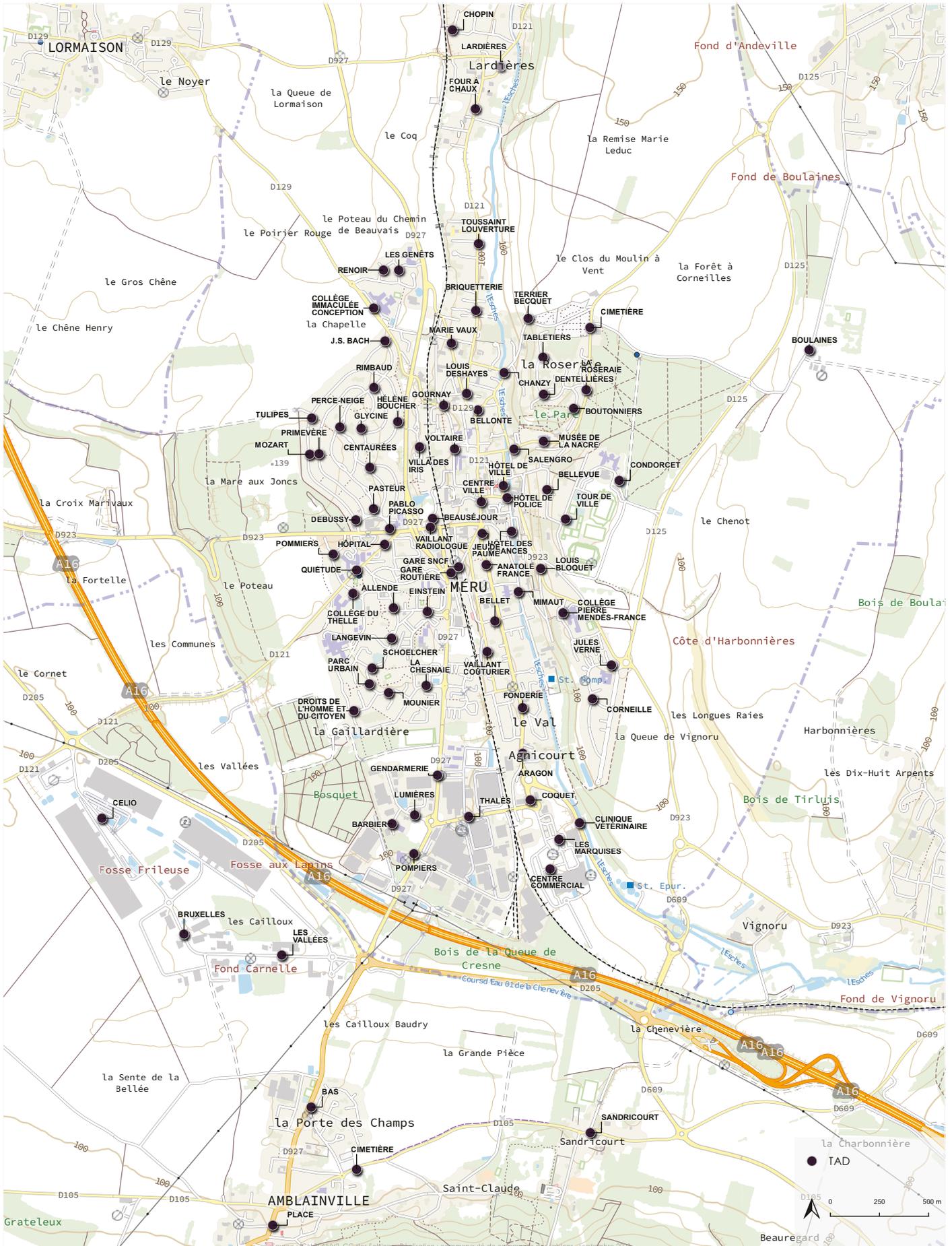
Plan de la ligne E



Les différentes lignes



Les arrêts TAD



La zone d'activité de la Reine Blanche fait peau neuve



La CCS a entamé fin septembre d'importants travaux de requalification du parc d'activité de la Reine Blanche situé sur les communes de Lormaison et St-Crépin-Ibouvillers.

L'objectif poursuivi est de valoriser cette zone en plein développement suite à l'implantation de *DELAISY KARGO* et *OSF FLAVOR* en proposant un cadre agréable aux entreprises et à leurs salariés.

Les travaux se dérouleront de septembre 2023 à mars 2024. La route, les trottoirs et les espaces verts du Parc d'activité de la Reine Blanche seront intégralement rénovés. Les accès aux derniers terrains en cours de commercialisation seront réalisés pour permettre l'implantation des futures entreprises.

Les travaux intègrent également le remplacement de l'éclairage public existant par un éclairage LED afin de se conformer aux objectifs d'économie d'énergie fixés par le PCAET. L'installation comportera un variateur de lumière permettant de diminuer l'éclairage progressivement jusqu'à son extinction.

Il est par ailleurs envisagé de créer 2 arrêts de bus pour faciliter la desserte de la zone par *SABLONS BUS* et permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail en transport en commun depuis la gare de Méru.

Un nouveau carrefour giratoire sera aménagé pour sécuriser l'insertion des véhicules provenant de la zone d'activité sur la route communale reliant les communes de Villeneuve-les-Sablons et Lormaison. Le rond-point intégrera une signalétique dédiée rappelant l'interdiction faite

aux camions de plus de 3,5 tonnes de traverser la commune de Lormaison. Tous les poids lourds générés par le Parc d'activité seront ainsi dirigés vers la route départementale D205 et la prise de l'autoroute A16.

Mise en place d'une déviation

L'aménagement du nouveau giratoire va nécessiter la fermeture de la route Lormaison/Villeneuve-les-Sablons à partir du mois de novembre.

Une déviation par St-Crépin-Ibouvillers sera mise en place pour les véhicules venant depuis Lormaison. L'accès au Parc d'activité de la Reine Blanche se fera exclusivement depuis le giratoire percé de la RD 205. La voie communale sera de nouveau accessible dès la fin des travaux envisagée courant février 2024.

Création du parc d'activité des Sablons



Après avoir finalisé le développement de la ZAC les Vallées à Amblainville et le Parc d'activité de la Reine Blanche à Lormaison, la Communauté de communes des Sablons va lancer l'aménagement du Parc d'Activité des Sablons sur la commune de Saint-Crépin-Ibouwillers.

La CCS a confié la réalisation du Parc d'activité des Sablons à l'aménageur PRD. Ce parc d'activité, situé dans la continuité de la Zone d'activité de la Reine Blanche, aura vocation à accueillir de nouvelles entreprises pour contribuer au dynamisme du territoire et à la création d'emplois, conformément aux projets inscrits au SCoT et au PLU de la commune.

Les élus ont souhaité retenir un programme immobilier proposant une offre diversifiée et transversale afin de répondre à l'ensemble des besoins des entreprises. La première

tranche de ce programme accueillera un bâtiment de stockage, un site de production industrielle et deux villages d'entreprises proposant des cellules d'activités à destination des TPE et PME, sur une emprise foncière totale de 18 hectares.

Les permis de construire seront déposés avant la fin de l'année 2023. La phase de construction interviendra à partir de 2025 dès que l'ensemble des études environnementales et de compensations agricoles auront été réalisées.



Le renouvellement du patrimoine



PR Vignettes à Neuville-Bosc (Hameau de Tumbrel)

L'été 2023 a été riche en travaux de renouvellement des ouvrages d'assainissement collectif pour le Syndicat Mixte d'Assainissement des Sablons [SMAS].

Le SMAS dispose d'un patrimoine d'environ 200 km de canalisation d'eaux usées, 80 postes de relevage et trois Stations d'Épuration qu'il lui faut exploiter, entretenir et renouveler pour assurer le bon transport et le bon traitement des eaux usées avant leur rejet au milieu naturel. Il s'agit d'un enjeu majeur tant sur le plan environnemental que sur le plan financier.

Fort de ce constat, le SMAS a engagé une étude diagnostic sur l'intégralité de son territoire qui permettra de déboucher sur une programmation de travaux hiérarchisée sur les 10 prochaines années pour mettre en œuvre une gestion patrimoniale raisonnée et ciblée.

La commune de Monneville a adhéré au SMAS en 2016, lui transférant l'intégralité de la compétence assainissement eaux usées (collecte, transport et traitement). Un diagnostic des ouvrages avait préalablement été réalisé par la commune et mettait en évidence un besoin important de renouvellement tant de la station

d'épuration de la commune que des canalisations et postes de relevages. Une première phase de travaux a alors été réalisée entre 2019 et 2021 pour la suppression de la station d'épuration communale devenue obsolète, alors remplacée par un gros poste de relevage permettant de pomper l'intégralité des eaux usées de la commune pour les renvoyer vers la toute nouvelle station d'épuration intercommunale des «*Sources de la Troësne*», implantée sur la commune de FLEURY.

Dans cette continuité, des travaux de renouvellement des réseaux ont débuté le 3 Juillet 2023 pour une durée de 4 mois environ.

Ces travaux consistent à :

- **Refaire à neuf trois postes de relevages communaux** : dépose complète des ouvrages existants et création de nouveaux.
- **Réhabiliter le quatrième poste de relevage communal** : importants travaux de remise aux normes, optimisation du fonctionnement, remplacement des équipements.
- **Refaire à neuf 930 mètres de canalisation principale et 56 branchements particuliers** : dépose des canalisations vétustes en amiante-ciment et repose de nouvelles canalisations en fonte ductile.
- **Réhabiliter 430 mètres de canalisations par chemisage** : technique sans tranchée consistant à venir appliquer une gaine structurante, durcie par polymérisation, à l'intérieur des canalisations existantes.

La présence d'amiante dans les canalisations existantes a nécessité la mise en œuvre de procédures spécifiques pour assurer la sécurité des travailleurs du chantier comme celle des usagers du domaine public ainsi que l'élimination des matériaux amiantés



Les travaux rue Roger Salengro à Méru

conformément à la réglementation en vigueur.

Les postes de relevages créés ou réhabilités ont été modernisés par la mise en œuvre d'équipements de pompage performants ainsi que de matériels de télésurveillance, permettant à l'exploitant du Service Public d'Assainissement Collectif (SUEZ) comme au SMAS de connaître en permanence l'état de fonctionnement des ouvrages et d'être alertés immédiatement au moindre dysfonctionnement pour permettre une intervention dans les meilleurs délais, limitant ainsi autant que possible la gêne aux usagers et le risque de pollution par déversements d'eaux usées.

Ces travaux ont été confiés, suite à une procédure d'appel d'offres, à l'entreprise BARRIQUAND pour le volet canalisation et à l'entreprise HYDRA LHOTELLIER EAU pour le volet postes de relevages. Le bureau d'étude VERDI INGENIERIE CŒUR

DE FRANCE assurant quant à lui la Maîtrise d'œuvre de l'opération aux côtés du SMAS.

Le coût total de ces travaux (hors maîtrise d'œuvre et études préalables) est de : **1 685 928 € TTC**, financés à 50 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, 10 % par le Conseil Départemental de l'Oise et 40 % par le SMAS.

Sur cette même période estivale, le SMAS a réalisé, en collaboration avec le SMEPS pour le volet eau potable, des travaux de réhabilitation des collecteurs et branchements d'eaux usées de la rue Roger Salengro à MERU.

175 mètres de canalisation principale, diamètre 200 mm et 22 branchements ont été renouvelés en fonte, redonnant ainsi à cette portion de réseau une durée de vie d'une soixantaine d'année.

Les travaux d'eaux usées ont coûté **251 000 € TTC** et ont été réalisés dans

le cadre d'un marché à bons de commande pour les petites et moyennes opérations de réhabilitation par l'entreprise BARRIQUAND et sous Maîtrise d'œuvre EVIA.

Le SMEPS et le SMAS, l'union fait la force

Cet été, les deux syndicats ont travaillé de concert pour renouveler les réseaux d'eau potable et d'eaux usées de la rue Roger Salengro à Méru.

Les travaux du SMEPS

En ce qui concerne l'eau potable, ce sont 160 mètres de réseaux qui ont été renouvelés ainsi que 23 branchements. Pour ne pas priver d'eau potable les habitants de la rue pendant la durée du chantier, une alimentation provisoire aérienne (tuyau posé à même le sol) a été mise en place afin de se substituer au réseau d'origine à remplacer.

Le chantier en quelques chiffres :

Montant H.T. : 150 000 €
Début le 10 juillet - fin prévue le 8 septembre sous alternat
 Entreprise : BARRIQUAND

SMEPS

Un réseau neuf à Ivry-le-Temple

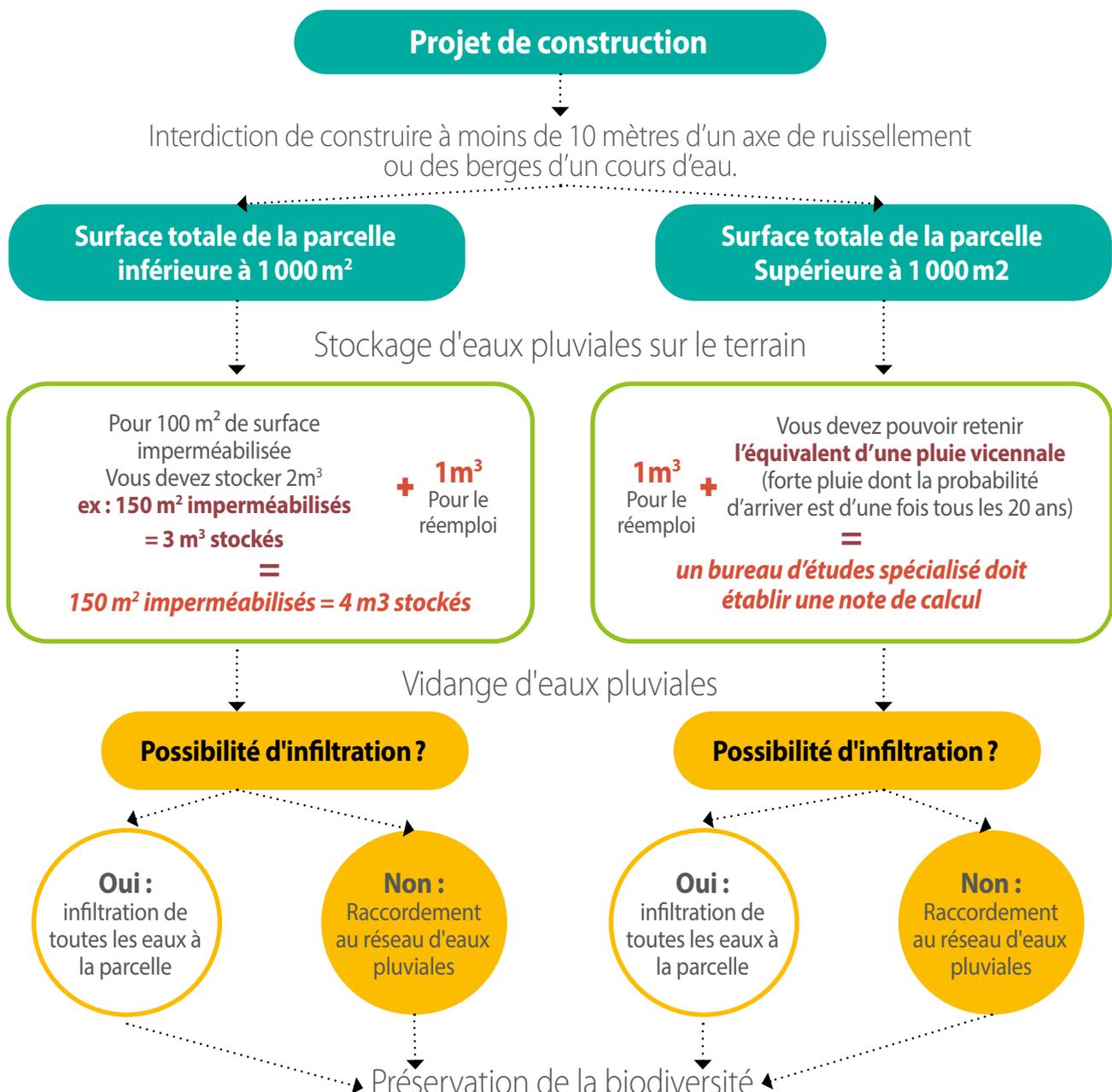
Du 22 mai au 18 août, le SMEPS s'est afféré à faire réhabiliter et renforcer son réseau rues des Templiers, Saint Jacques et des écoles. Les nouvelles canalisations en fonte ont été posées et l'ensemble des branchements repris par l'entreprise BARRIQUAND.

Le chantier en quelques chiffres :

Linéaires de réseaux remplacés :
 1 391 m
Nombre de branchements renouvelés : 79
Montant H.T. : 880 932,04 €

Mise en place du zonage pluvial des Sablons

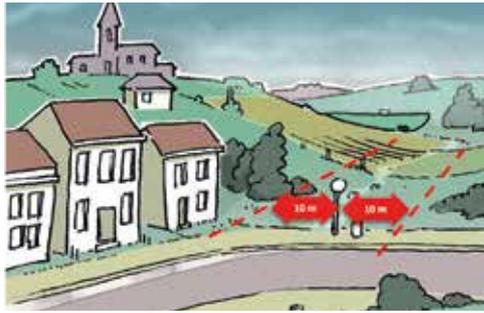
Dans l'objectif de préserver notre territoire des conditions climatiques à venir, un zonage pluvial a été élaboré. Débutée en 2018, cette étude a permis de réaliser un état des lieux des installations ainsi que fixer les mesures à mettre en place afin d'assurer la gestion des eaux de pluie et la protection des habitants face



Afin de préserver la biodiversité environnante et par la même occasion favoriser l'infiltration des eaux pluviales, un coefficient de biotope par surface (CBS) doit être respecté. Il correspond au ratio entre la surface favorable à la biodiversité et la surface totale de la parcelle. Chaque type de surface possède un coefficient qui permet de calculer le CBS (cf. référentiel à droite).

Pour un projet inférieur à 500 m², le CBS doit être de minimum 0.3
 Pour un projet de 500 à 2 000 m², le CBS doit être de minimum 0.4
 Pour un projet supérieur à 2 000 m², le CBS doit être de minimum 0.5

au risque d'inondation. Ce zonage implique de nouvelles conditions à respecter lors de la construction de bâtiments neufs mais aussi d'extensions de plus de 20 m². Vous trouverez ci-dessous les applications du zonage d'eaux pluviales.



Pour limiter les risques d'inondations sur le territoire, il sera désormais **interdit de réaliser une construction à moins de 10 mètres d'un axe de ruissellement**.

La parcelle comprenant le passage d'un cours d'eau reste constructible, une emprise de 10 mètres au bord des berges ne pourra simplement pas être utilisée.

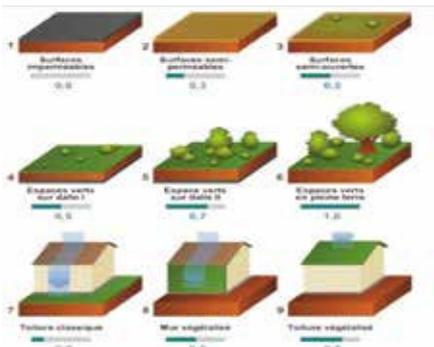
Afin de ne pas surcharger les réseaux d'assainissement d'eaux pluviales existants, l'objectif du zonage est de pouvoir gérer les eaux pluviales directement à la parcelle. Cette méthode permet également de régénérer les nappes phréatiques plus efficacement.

La rétention des eaux de pluie peut notamment vous permettre d'en faire le réemploi directement chez vous pour arroser les espaces verts.

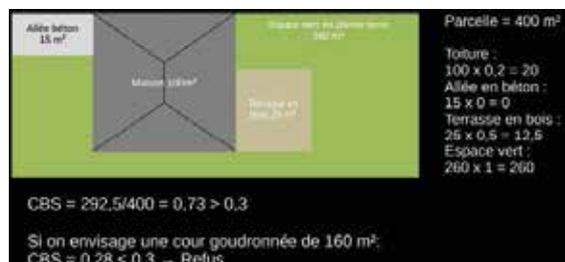
Le stockage mentionné peut être réalisé de différentes façons : récupérateurs d'eau de pluie, puisard, noue, etc.

Pour savoir si votre sol permet l'infiltration vous devrez faire réaliser un essai Porchet par un géotechnicien. Ce test permettra de déterminer si les eaux peuvent être infiltrées dans le sol ou si un raccordement est nécessaire.

En cas de nécessité de raccordement, la demande est à faire auprès de la CCS.



Une fiche de calcul est fournie sur le site de la CCS pour calculer le CBS.





Sondage

sur la collecte des bio-déchets



A partir du 1^{er} janvier 2024, les collectivités devront proposer une solution de collecte des biodéchets aux habitants de leur territoire. Les biodéchets regroupent à la fois les restes alimentaires sans emballage (comprenant notamment les épluchures, les coquilles d'œuf, marc de café, etc.) ainsi que tous les déchets verts (feuilles, herbe, branches, etc.).

La collecte des biodéchets sur le territoire des Sablons ?

La Communauté de Communes des Sablons assure d'ores et déjà la collecte d'une grande partie des biodéchets en proposant une collecte en porte à porte des déchets verts de

mars à décembre. La Communauté de Communes des Sablons cherche désormais une solution pour permettre à chacun de traiter les déchets alimentaires. La solution envisagée pourrait être l'installation de Points d'Apports Volontaires (PAV), où chacun pourrait déposer ses déchets de table et de cuisine. Pour connaître la faisabilité du projet, un questionnaire a été réalisé.

Les enjeux de cette enquête

Ce questionnaire rapide nous permettra de mieux connaître vos habitudes de tri et de mesurer votre motivation pour l'utilisation de PAV ou la réalisation de compost. Les résultats de cette enquête conditionneront les actions qui seront mises en place par la collectivité pour la valorisation de vos biodéchets. Si les résultats sont favo-

rables, des zones test seront définies afin d'installer ces Points d'Apports Volontaires. En fonction des retours d'expérience, ce dispositif pourrait s'étendre à tout le territoire.

Nous comptons donc sur votre participation pour répondre aux mieux à vos attentes !

N'hésitez pas à participer et donner votre avis en répondant au questionnaire disponible sur notre site internet !



Apprendre pour bien composter

Pour permettre à tous de s'initier à la valorisation des biodéchets, deux formations de compostage gratuites avec un maître composteur vous sont proposées afin d'apprendre tous les rouages du compostage :

- où installer un composteur ?
- quels déchets composter ?
- quand récupérer le compost ?
- comment le réutiliser ?

En raison du nombre de places limitées (40 personnes maximum par atelier), deux dates vous sont proposées :

- **Samedi 14 octobre** de 10h à 11h30 à la Manufacture de Méru
- **Samedi 18 novembre** de 10h à 11h30 à la salle Villa Nova à Villeneuve-les-Sablons
- Toute participation se fait sur inscription au **03.44.22.01.60** auprès de la CCS



+ aide de la Communauté de Communes des Sablons

La solution pour vos rénovations énergétiques

Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ? Votre logement est mal isolé ? Pour réaliser de réelles économies d'énergie, il ne s'agit pas simplement de faire quelques rénovations éparses au sein de votre habitation. Une amélioration significative s'obtient grâce à une intervention sur la globalité de l'habitat.

Dès maintenant, facilitez vos démarches avec le Hauts-de-France Pass rénovation en obtenant un accompagnement technique et financier sur la durée de votre projet.

Comment bénéficier du Pass ?

Rendez-vous sur le site : www.pass-renovation.hautsdefrance.fr



Renseignez votre projet, s'il est éligible, rencontrez un technicien du dispositif à votre domicile. Ensemble, faites le point sur votre budget, vos dépenses quotidiennes et l'état de votre domicile. A partir de cette rencontre, le technicien réalisera un diagnostic énergétique et proposera un programme de travaux personnalisé et adapté à vos besoins.

Vous souhaitez adopter le programme de travaux proposé ? Deux possibilités :

Pour bénéficier de l'accompagnement, abonnez-vous au service public :



- 1.** Réalisation d'un audit énergétique du logement
Conception du programme de travaux
Recrutement des entreprises
Accompagnement au suivi du chantier
Avance du financement
Paiement des entreprises
Suivi des consommations pendant 3 ans
- 2.** Réalisation d'un audit énergétique du logement
Conception du programme de travaux
Assistance dans le recrutement des entreprises
Assistance sur le suivi du chantier
Suivi des consommations pendant 3 ans

Avec la Formule 1, bénéficiez d'aides financières !

Diverses solutions de financement existent et permettent d'investir dans des programmes de travaux plus performants sans pénaliser votre quotidien :

- Le prêt de tiers-financement du Service Public de l'Efficacité Énergétique
- L'éco-prêt à taux zéro
- Le préfinancement des aides à la rénovation énergétique

Pour bénéficier de Hauts-De-France Pass Rénovation :

Remplissez la demande en ligne: www.pass-renovation.hautsdefrance.fr

Contactez le **0800 02 60 80**

Envoyez un email à

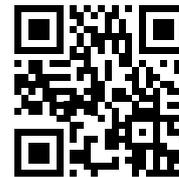
contact@hautsdefrance-spee.fr

Le rôle de la CCS ?

Soucieuse du bien-être de sa population et de l'impact environnemental des habitations du territoire, la CCS propose une aide d'un montant de **500€** aux habitants ayant souscrit à l'une des deux formules du **Pass rénovation**.

Aquoise

Faites le plein d'activités pour la rentrée !



Depuis septembre, de nouvelles activités ont fait leur apparition à Aquoise : des activités adaptées à tous les publics avec plusieurs niveaux d'intensité pour combler toutes les envies. Inscriptions, abonnements, tarifs, retrouvez toutes les informations sur le site d'Aquoise en scannant le QR code.

Zoom sur l'Agoa

A mi-chemin entre l'Aquarelax (bienfaits physiques) et l'AquaSophrologie (bienfaits psychiques) l'Agoa alterne 5 temps forts. Concentrez-vous successivement sur le relâchement du corps, le travail de l'équilibre et sur le travail de méditation.

Objectifs :

- Améliorer la souplesse,
- Réduire le stress,
- Développer l'équilibre

Zoom sur le Bodypalm

Équipé d'une ceinture de flottaison, gants palmés et de mini-palmes, votre corps flottera mais vos jambes ne seront pas limitées par le fond du bassin. Ainsi le travail sera varié, amusant et sollicitera toute la longueur des jambes. Cette nouvelle activité permet de lutter contre le mal de dos. Très efficace sur le maintien de la sangle abdominale, il permet de travailler et tonifier en profondeur le bas du corps.

Objectifs :

- Tonifier les muscles
- Affiner la silhouette
- Développer la force

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

AQUAFUSION | LE MERCREDI À 20^h

AGOA | LE SAMEDI À 11^h15

BODY PALM | LE JEUDI À 12^h15 | LE VENDREDI À 19^h15

Aquoise ABLONG

2 rue Condorcet - 60110 MÉRU - 03.44.06.02.60 - www.aquoise.fr

A.D.L. - S.A.S. au capital de 1 000 000 € - Siège social : 18 Rue Philarète-Lucas King - 75 280 St. Denis - RCS Orléans 488 570 759

Zoom sur l'Aquafusion

L'Aquafusion se fait sous forme de circuit en groupe pour une intensité incomparable. Quatre ateliers complémentaires pour une mobilisation de tout le corps. La fusion représente à la fois le plaisir et l'énergie nécessaire pour réaliser cette activité.

L'Aquafusion améliore le tonus musculaire, la condition physique, favorise la perte de poids et la gestion du stress.

Objectifs :

- Développer l'endurance
- Tonifier les muscles
- Faire face à une grande intensité

Fruits et légumes de saison

octobre - novembre - décembre



Pour aller plus loin...

Vous pouvez privilégier les fruits et légumes produits dans notre région afin de réduire les coûts de transport et défendre nos producteurs locaux.

Retrouvez la liste des producteurs locaux des Sablons en scannant le QR code.



Découvrez le nouveau site internet du Musée de la Nacre !



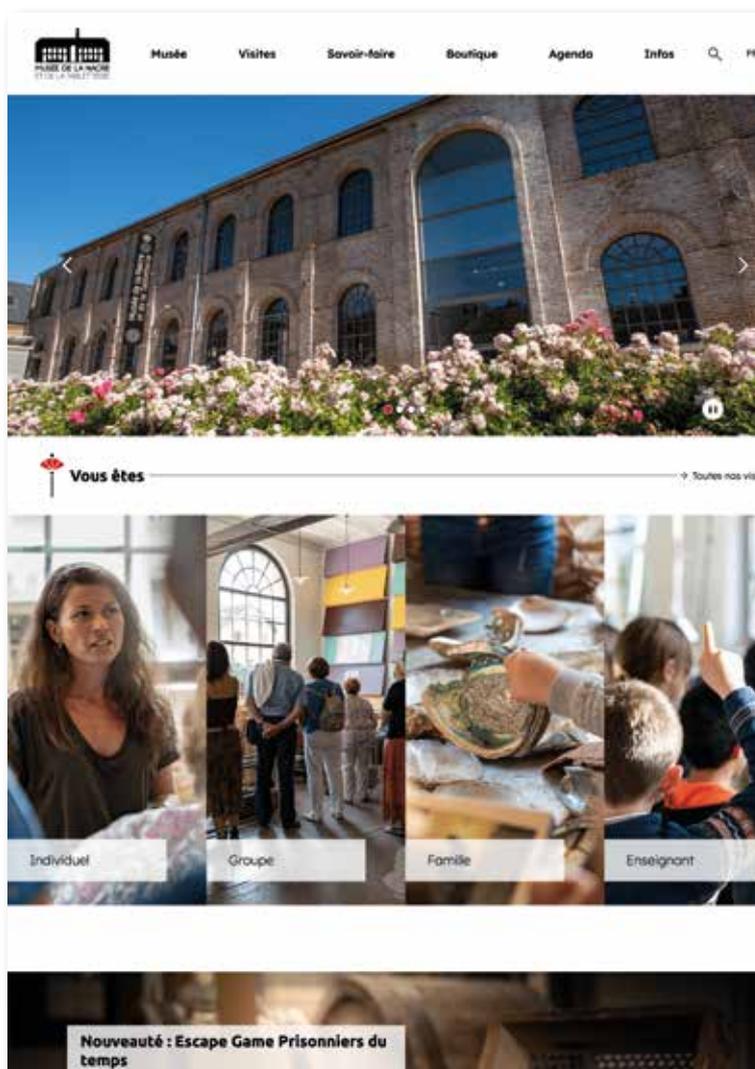
Nouveau design

Le site internet a été totalement repensé pour vous faire découvrir les actualités et les informations du musée.

Vous pourrez notamment y retrouver :

- Une page **Agenda** pour retrouver événements, ateliers et rencontres
- Une page **Infos pratiques** pour connaître l'essentiel sur les conditions d'accès au musée
- Un espace pour découvrir une sélection de nos **objets de collection**
- Une **boutique en ligne** sera prochainement disponible pour réaliser vos achats de bijoux et objets de tableterie !

À découvrir sans plus attendre sur vos ordinateurs, tablettes ou smartphones en vous rendant sur www.musee-nacre.fr



Campagne de numérisation des objets de collection

Depuis 2021, le Musée de la Nacre et de la Tableterie, avec le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, s'est engagé dans une campagne de photographies et de numérisation des objets de collection. Les photographies réalisées en haute définition sont utilisées pour réactualiser les visuels du musée et en assurer la promotion mais également pour permettre leur diffusion sur les bases régionales et nationales telles que Musenor ou la base Joconde.

Sciences naturelles, arts graphiques, collection d'éventails et catalogues de boutons, ce sont près de 850 objets issus du fonds du Musée de la Nacre qui ont été photographiés représentant plus de 1700 clichés.

La prochaine étape ambitieuse de ce projet est la prise de vues des acquisitions du Musée de la Nacre depuis 2017 et tout le travail d'inventaire qui constituent plus de 1500 objets soit 3000 photos recto/verso !

Burgau décapé et poli © Franck Boucourt



Agenda

Fête de la Science

Atelier « Le corps en est fort »
Samedi 14 et dimanche 15 octobre
de 15h à 18h
Gratuit, tout public, entrée libre

Ateliers des Vacances

« Mystères au musée »
Jeudis 26 octobre et 2 novembre à 15h
À partir de 6 ans, 4,50€ sur inscription

Visite-conférence

« Objet de mémoire »
Vendredi 10 novembre à 16h
Gratuit, tout public, sur inscription

Conférence « Le musée de l'Éventail et son chantier »

Dimanche 19 novembre à 15h
Gratuit, tout public, sur inscription

Inscriptions aux ateliers et conférences au 03 44 22 61 74 ou à reservation@musee-nacre.fr

Le schéma culturel des Sablons



Qu'est-ce qu'un schéma culturel ?

Un schéma culturel est un outil permettant de développer l'aspect culturel. Elaborer un schéma culturel permet de déterminer les actions à mettre en place pour prioriser la culture sur un territoire.

Sur notre territoire

La Communauté de Communes a sollicité le cabinet d'ingénierie " *Le Troisième Pôle*" afin de réaliser une étude approfondie du territoire :

- état des lieux du territoire
- mise en place d'ateliers de co-construction (bibliothèques – artistes/habitants)
- réalisation d'un plan d'action

Cette analyse a permis d'élaborer le "diagnostic lecture publique et culturel des Sablons" qui souligne la diversité et la richesse du patrimoine naturel et culturel de notre territoire.

Ce diagnostic pose les axes principaux du Schéma culturel des Sablons :

- ▶ **Axe 1 :** Positionner la culture comme partie prenante du développement durable du territoire.
- ▶ **Axe 2 :** Explorer et valoriser les richesses du territoire.
- ▶ **Axe 3 :** Renforcer la proximité et la mobilité des projets
- ▶ **Axe 4 :** Construire une offre de lecture publique pour tous

Il souligne également les atouts qui permettent d'envisager la construction d'un réseau de lecture publique : **14 bibliothèques** bien réparties sur l'ensemble du territoire qui mobilisent une cinquantaine de bénévoles et 7 salariés.

Le schéma culturel en action

Les services de l'Etat et du département, au travers d'un Contrat Culture Ruralité et un Contrat territoire Lecture appuieront la mise en œuvre du schéma culturel des Sablons.

L'organisation du réseau offrira une meilleure visibilité de ces structures et valorisera les actions déjà mises en place : accueil des classes, animations, expositions, participation aux manifestations nationales (Nuits de la lecture, Semaine de la langue française...) ou encore départementales, notamment avec le Festival des Contes d'automne, ou la Quinzaine de la petite enfance, organisés par la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO).

Une programmation culturelle développée et adaptée aux différents publics (petite enfance, jeunesse, seniors...) s'appuyant sur des partenariats avec les structures culturelles, associatives, les établissements scolaires, médico-sociaux, EHPAD... sera également mise en place.

Afin d'accompagner les équipes dans cette structuration, des outils seront mis en place : informatisation, carte unique, ressources numériques... Un soutien sera également apporté en matière de formation, grâce à une offre adaptée au territoire, proposée par la MDO.

L'AGENDA DE L'OFFICE DE TOURISME

VEXIN EN PAYS DE NACRE

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE

Aux Sablons

Exposition de Lise Lerichomme
Pieds Poignards
et Poignets Rubans
Du 29 septembre au 10 novembre
Centre Culturel Le Domino à Méru

Fête de la Science

Le Corps en est Fort
Samedi 14 et dimanche 15 octobre
Musée de la Nacre et de la
Tabletterie à Méru

31ème édition du Salon des Arts

Samedi 21 et dimanche 22 octobre
Salle Olivier Métra à Bornel

Exposition Sorcières

Du 2 au 30 novembre
Mediathèque Jacques Brel à Méru

Au Vexin-Thelle

Concert
L'orgue fait son cinéma
Dimanche 8 octobre
Église de Liancourt-Saint-Pierre

Marché saisonnier du Vexin-Thelle

Samedi 21 octobre
Salle des fêtes
de Montagny-en-Vexin

Chantier nature à Lavilletorte : *Le Plateau sous tension !*

Samedi 4 novembre
de 9h30 à 16h30
Sortie gratuite
Inscription obligatoire
auprès de l'Office de tourisme
03 44 84 40 86
contact@tourisme-vexin-nacre.fr



RANDO DANS TOUS SES ÉTATS !

Les fascicules
de randonnée
de la Destination
font peau neuve !

Pour vous accompagner sur les chemins
du Vexin en Pays de Nacre,
profitez de nos nouveaux fascicules
disponibles gratuitement
à l'accueil de l'Office de tourisme
ou sur notre site internet.

FESTIVAL DU VEXIN

Samedi 18 novembre à 18h30

Jazz Manouche

du TRIO LOCO CELLO

F. SALQUE (violoncelle), S. STROUK (guitare),
J. ARRANGER (contrebasse)
Église de Saint-Crépin-Ibouvillers

Billets au tarif préférentiel de 12€
en vente exclusivement à l'Office de tourisme !
(Règlement par chèque ou espèces)



**ABONNEZ-VOUS
À NOTRE NEWSLETTER
POUR FAIRE LE PLEIN
DE BONS PLANS !**



RESTEZ EN CONTACT AVEC L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME

51, rue Roger Salengro 60110 Méru
Ouvert du lundi au vendredi de 14h à 17h30 (fermé le mardi)
03 44 84 40 86
contact@tourisme-vexin-nacre.fr - www.tourisme-vexin-nacre.fr

Vexin en Pays de Nacre

